



COMMISSION TECHNIQUE CONSEIL COMMUNAL DE PERROY

Perroy, le 26 novembre 2025

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE SUR LE PREAVIS 14/2025

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 185'000.00 TTC POUR LA REFECTION DES CANALISATIONS SECTEUR " La Rèce"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La Commission Technique composée de Messieurs Martin, Pasche, Perdrizat, Strevens et Jenni s'est réunie le 18 novembre 2025 afin d'examiner le préavis 14/2025.

Les conduites communales EC des secteurs « Cheneté » et « La Rèce » sont entartrées, elles ne fonctionnent plus et elles débordent régulièrement sur les parcelles viticoles n° 465, 550, 591 et 592.

Les différents contrôles ont démontré la nécessité de remplacer partiellement ces conduites et de procéder à un chemisage du solde, selon nécessité.

Ces conduites étant posées dans les parcelles privées, une indemnisation des propriétaires des dites parcelles est prévue dans ce préavis.

Cette réfection est urgente et doit être réalisée en janvier 2026 pour ne pas impacter les futurs travaux viticoles.

Pour la Commission Technique, il semblerait judicieux d'étudier la mise en place dans la route de deux regards afin de faciliter le contrôle et le curage régulier de ces canalisations.

En conclusion et au vu de ce qui précède, la Commission Technique, vous propose à l'unanimité des membres présents, d'accepter le préavis 14/2025, tel que présenté.

POUR LA COMMISSION TECHNIQUE :

Laurent Martin

Président

Claude Jenni

Rapporteur

Stéphane Pasche